



Rapport d'activités
du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Fonds de développement des territoires

Table des matières

1. CONTEXTE GÉNÉRAL.....	1
2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL	2
2.1. PRODUIT DE LA LIQUIDATION DE LA CRÉ DE LAVAL	2
2.2. PRIORITÉS D'INTERVENTION – PROJETS STRUCTURANTS POUR LES MILIEUX DE VIE	2
2.3. BILAN DES ACTIVITÉS PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION	2
2.3.1. DÉVELOPPEMENT DE PÔLES D'ANIMATION EN MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE.....	2
2.3.2. DÉVELOPPEMENT CULTUREL.....	4
2.3.3. SOUTIEN À LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE.....	8
2.3.4. DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	13
3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	17
3.1. INTRODUCTION.....	17
3.2. PRIORITÉ 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT — PRIVÉ, FÉMININ, JEUNESSE, SOCIAL, IMMIGRANT — À LAVAL.....	17
3.3. PRIORITÉ 2 : OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE ET UN SOUTIEN SECTORIEL À TOUTES LES PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE	22
3.4. PRIORITÉ 3 : OFFRIR UN SOUTIEN FINANCIER POUR STIMULER LA CRÉATION ET L'EXPANSION D'ENTREPRISES À LAVAL	24
3.5. PRIORITÉ 4 : CONTRIBUER À LA CONCERTATION RÉGIONALE VISANT À PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT À LAVAL	27
4. BILAN FINANCIER.....	30
5. LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES	31
6. LISTE DES AIDES À DES ENTREPRISES PRIVÉES ET À ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE.....	32

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Le 5 novembre 2014, le gouvernement du Québec et les représentants du milieu municipal concluaient un pacte fiscal transitoire qui prévoyait, entre autres, une nouvelle gouvernance en matière de développement local et régional, et renforçait le rôle des municipalités régionales de comté (MRC) dans ce domaine.

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été institué en vue de soutenir les MRC dans leur nouvelle compétence. Le FDT est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars pour l'ensemble du Québec et pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Il sera augmenté de 5 millions de dollars en 2018-2019 et de 15 millions de dollars en 2019-2020.

La Ville de Laval, détenant les pouvoirs de MRC, a été invitée à conclure une entente avec le gouvernement du Québec pour 2015-2017. Un addenda a ensuite été conclu le 27 janvier 2017 en vue de prolonger l'entente jusqu'en 2020. Les sommes annuelles du FDT accordées à la Ville de Laval sont présentées au tableau suivant :

Tableau des sommes de l'entente du FDT par année financière pour la Ville de Laval				
2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
1 654 479 \$	1 764 451 \$	1 764 451 \$	1 764 451 \$ + % 5 M\$	1 764 451 \$ + % 15 M\$

Le pourcentage des sommes additionnelles sera réparti entre les MRC en fonction d'un montant de base, de la population et de l'indice de vitalité économique (IVE).

Soulignons également que l'administration lavalloise et le conseil municipal issus de l'élection de 2013 ont enclenché un processus de transformation en profondeur visant, notamment, à doter Laval d'une vision stratégique. Le document *Laval 2035 : Urbaine de nature* et le Plan stratégique 2020 qui en découle sont le fruit d'une vaste consultation effectuée auprès des partenaires et des Lavallois. De plus, à la suite de l'abolition par le gouvernement du Québec des conférences régionales des élus (CRÉ) et des centres locaux de développement (CLD), la Ville de Laval a entrepris l'internalisation des activités de ces derniers et assume pleinement son nouveau rôle de leader en matière de développement social, culturel et économique sur le territoire.

Dans ce contexte, la Ville de Laval a confié la gestion du FDT au Service du développement économique et au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social en vue de réaliser les objets suivants :

- La promotion de l'entrepreneuriat ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social et culturel;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement.

Chacun de ces services présente le bilan de ses activités à l'égard de ses priorités d'intervention dans le cadre du FDT.

2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

2.1. PRODUIT DE LA LIQUIDATION DE LA CRÉ DE LAVAL

Conformément à la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval a été dissoute, et ce, en date du 10 novembre 2016.

Le comité de transition de la CRÉ de Laval a, conformément à cette loi, transféré à la Ville de Laval le produit de la liquidation de l'organisme, qui s'élève à 2 954 943 \$. De ce montant, 325 060 \$ ont été transférés au Service du développement économique et 2 629 883 \$ au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS). Ce dernier montant sera affecté à la réalisation et au soutien de projets structurants pour les milieux de vie ciblés dans les priorités d'intervention de la Ville dans le cadre du FDT.

2.2. PRIORITES D'INTERVENTION – PROJETS STRUCTURANTS POUR LES MILIEUX DE VIE

La Ville de Laval a établi, selon les dispositions de l'entente, ses priorités pour l'utilisation du FDT. Ces priorités ont été définies à partir de la vision stratégique *Laval 2035*, qui est le résultat d'une vaste consultation auprès des citoyens, des employés, des entreprises et des organismes communautaires du territoire.

Deux grands axes composent les priorités d'intervention à l'égard des projets structurants pour les milieux de vie, soit le développement culturel et le développement social, lesquels se déclinent en quatre domaines d'intervention :

- Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique;
- Développement culturel;
- Soutien à la concertation locale et régionale;
- Développement social.

2.3. BILAN DES ACTIVITES PAR PRIORITE D'INTERVENTION

2.3.1. DÉVELOPPEMENT DE PÔLES D'ANIMATION EN MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE

Objectifs

Les objectifs à l'égard de cette priorité d'intervention sont les suivants :

- Soutenir des organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion;
- Soutenir l'excellence;
- Favoriser l'accès à la culture sur le territoire lavallois;
- Soutenir la réalisation de projets de sensibilisation à la culture scientifique.

Faits saillants

Un appel de projets a été lancé à la fin de l'exercice 2016-2017. Les projets ont été soutenus et réalisés en 2017-2018. Cet appel visait à soutenir des projets de sensibilisation à la culture scientifique, de développement et de consolidation des organismes dans le domaine de la muséologie scientifique. Les résultats de l'analyse et des recommandations à l'égard des projets retenus à travers le volet financé par le FDT sont présentés au tableau suivant :

Tableau des projets soutenus en matière de développement des pôles d'animation en muséologie scientifique dans le cadre du FDT suivant l'appel de projets				
Nom du projet	Nom de l'organisme	Montant accordé	Coût total du projet	Nombre d'emplois créés
Dernière phase de production de l'exposition <i>Les allergies font jaser!</i>	Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier	36 000 \$	306 000 \$	1
Animation à l'observatoire astronomique de Laval	Club des astronomes amateurs de Laval	4 000 \$	16 382 \$	1
Production multimédia <i>Singularité de la rivière des Mille Îles</i>	Éco-Nature	25 000 \$	50 300 \$	1
Mise à jour du Rallye des rivières	Centre d'interprétation de l'eau	10 000 \$	21 000 \$	1
TOTAL		75 000 \$	393 682 \$	4

Soulignons également que la Ville de Laval s'est engagée à maintenir une subvention que la CRÉ avait dû annuler en raison de la loi abolissant les CRÉ. Cette subvention soutient le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier dans le cadre du projet « Dynamiser la programmation » pour les années 2017 et 2018. Un montant de 150 000 \$ a donc été accordé à l'organisme en 2017-2018 à cette fin.

2.3.2. DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Objectifs

Les objectifs de cette priorité d'intervention sont les suivants :

- Soutenir des organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion;
- Soutenir l'excellence;
- Favoriser l'accès à la culture sur le territoire lavallois.

Faits saillants

Entente de développement culturel 2017 – Fonds de 813 120 \$

L'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a été reconduite durant l'année. En voici les principaux objectifs :

- Démocratisation de la culture;
- Accès à la culture numérique;
- Promotion de la lecture;
- Valorisation et promotion de la langue française;
- Application de la mesure culture-éducation;
- Loisir culturel jeunesse;
- Amélioration des connaissances autour de l'histoire et du patrimoine.

Le fonds, totalisant 813 120 \$ est composé d'une contribution de 400 310 \$ du MCC, de 400 310 \$ de la Ville de Laval, dont 100 310 \$ sont issus du FDT, et de 12 500 \$ de la Commission scolaire de Laval (CSDL).

Appel de projets

Un appel de projets a été réalisé à la fin de l'exercice 2016-2017 dans le cadre de l'entente en développement culturel 2017. Les projets ont été soutenus et réalisés en 2017-2018. Cet appel visait à soutenir des projets favorisant l'utilisation des arts numériques, des projets de médiation culturelle, des projets de sensibilisation à l'histoire et au patrimoine, des projets de sensibilisation à la culture scientifique, des projets de formation et de perfectionnement, et des projets de développement et de consolidation. Les résultats de l'analyse et des recommandations à l'égard des projets retenus à travers le volet financé par le FDT sont présentés au tableau ci-dessous.

Tableau des projets soutenus en matière de développement culturel dans le cadre du FDT suivant l'appel de projets				
Nom du projet	Nom de l'organisme	Montant accordé	Coût total du projet	Nb d'emplois créés
Consolidation du Festival musical indépendant Diapason	La Centrale des artistes	20 000 \$	48 000 \$	1
LIRTA Junior (2 ^e phase)	La Rencontre Théâtre Ados	25 000 \$	37 500 \$	1
Programmation des formations du CRCL 2017	Conseil régional de la culture de Laval (CRCL)	20 000 \$	58 275 \$	1
Gouvernance et plan de développement triennal	Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois	60 000 \$	207 950 \$	1
La littérature au théâtre et à l'Opéra	Société littéraire de Laval	20 000 \$	29 020 \$	1
Journée de la musique	Orchestre symphonique de Laval	25 000 \$	57 635 \$	1
TOTAL		170 000 \$	438 380 \$	6

Mentionnons également qu'ici encore, la Ville de Laval s'est engagée à maintenir une subvention que la CRÉ avait été dans l'obligation d'annuler en raison de la loi abolissant les CRÉ l'implantation et la consolidation du CRCL. Un montant de 35 000 \$ a été accordé à l'organisme en 2017-2018 à cette fin.

Des négociations ont été entreprises en vue de renouveler l'entente pour le terme 2018. Celle-ci a été confirmée et totalise des sommes de 684 620 \$, dont 342 310 \$ provenant de la municipalité. Aucune contribution du FDT n'est affectée à cette entente pour ce terme.

Sommet de la culture

Le Sommet de la culture de Laval, ouvert à tous, s'est tenu le 10 juin 2017 et a suscité la participation de près de 200 personnes. Il avait pour but de consulter les citoyens, les organismes culturels, les institutions et partenaires lavallois dans l'élaboration du plan de développement régional en culture. Pour ce faire, ils étaient invités à se prononcer sur des impacts, des résultats et des pistes d'action concernant les orientations du plan.

Plan de développement régional en culture

Suite au Sommet de la culture du 10 juin dernier, des chantiers ont été mis en place en vue de la rédaction du Plan de développement culturel de la région de Laval. Depuis septembre dernier, près de 80 personnes de la région et issues de différents milieux ont réfléchi, discuté et débattu pour dégager des pistes d'actions concertées et des leviers susceptibles d'encourager, de soutenir et de stimuler le développement culturel régional. Au total, c'est près de 35 de rencontres qui ont été planifiées pour permettre aux différentes parties prenantes du développement culturel régional de nourrir la démarche et de faire entendre leur voix.

Les quelque 900 idées d'actions recueillies seront analysées et priorisées en vue de produire un plan de développement culturel régional, réaliste, mobilisateur et porteur.

Soulignons que les chantiers sont composés à la fois d'acteurs de l'écosystème culturel (artistes et organismes professionnels, organismes de pratique amateur et de loisir culturel et travailleurs culturels) et de représentants des autres secteurs du développement régional (éducation, économie et affaires, développement social, environnement, tourisme, etc.). Les cinq chantiers sont les suivants :

Chantier 1 : Un écosystème culturel professionnel pluriel, innovant, pérenne et qui œuvre en synergie

Chantier 2 : La culture, pilier indissociable d'un développement régional durable

Chantier 3 : La culture, vecteur d'identité et source d'épanouissement collectif et protection, préservation et mise en valeur du patrimoine lavallois

Chantier 4 : Une culture qui rayonne au-delà des frontières lavalloises

Chantier 5 : Le développement stratégique des infrastructures et équipements culturels sur le territoire

Programme municipal d'accès à la culture

Au cours de l'exercice, la municipalité a également mis en œuvre une programmation d'activités inclusives d'animation culturelle destinées au grand public et accessibles dans les quartiers.

Les Journées de la culture ont donné lieu à des journées d'activités interactives de découverte et d'appréciation des arts et de la culture, durant lesquelles la municipalité a offert gratuitement 28 ateliers et activités auxquels ont participé près de 762 personnes.

Le programme *Dehors cet été* a proposé une variété d'activités dans les parcs, comprenant le cinéma en plein air, des animations culturelles de même que la tournée du Théâtre à ciel ouvert. Ces activités ont été fréquentées par 20 652 citoyens.

S'est également ajoutée à cette programmation la réalisation d'un grand événement musical mettant en vedette les musiques du monde et favorisant l'inclusion des communautés culturelles. L'événement, intitulé Zones musicales, se déploie sur l'ensemble du territoire pendant la période

estivale et se conclut par une grande fête de trois jours au centre-ville. Pour sa deuxième année d'existence, il s'est déroulé du 14 juillet au 20 août 2017 et a proposé 45 spectacles, qui ont réuni plus de 16 000 personnes.

Projet de Médialab – Le Studio : espace numérique

Le Médialab est un lieu doté d'équipements à la fine pointe de la technologie et situé dans la bibliothèque multiculturelle. Ce lieu, appelé Le Studio, offre un laboratoire informatique, un studio d'enregistrement audio et un studio pour la création visuelle (photo et vidéo) incluant une imprimante 3D et un ensemble pour la réalité virtuelle.

Les objectifs du projet sont :

- Faciliter l'accès aux nouvelles technologies et leur appropriation par les citoyens;
- Favoriser l'autonomie et le partage des connaissances entre les citoyens dans leur utilisation des technologies;
- Affirmer le rôle des bibliothèques dans l'apprentissage tout au long de la vie;
- Contribuer à l'acquisition de compétences en littératie numérique.

Après plusieurs mois de préparation, le Médialab a officiellement ouvert ses portes le 11 septembre 2017. Depuis, la forte utilisation de ses services est marquante. En effet, dès les premières semaines, et ce, jusqu'à la fin de décembre 2017, on comptabilisait une moyenne de fréquentation de 30 personnes par jour. Soulignons que la majorité des visiteurs sont des adolescents : 70 % d'entre eux ont 17 ans et moins. Les nombreux ateliers offerts connaissent un franc succès; les plus populaires comptent *l'Atelier d'impression 3D*, le *Photomaton sur écran vert* et *l'Initiation à la réalité virtuelle*.

L'offre du Studio à l'extérieur de la programmation courante a été bonifiée au début de 2018 avec l'animation, entre autres, d'un jeu d'évasion, d'un tournoi de PS4 pour les adolescents et d'un café-rencontre sur l'intelligence artificielle, en partenariat avec l'Université de Montréal. Le travail de médiation a permis de conclure des partenariats avec différents organismes, notamment le Centre de développement des compétences, dont la clientèle visite Le Studio de manière constante.

Projet de Bibliomobile

La Bibliomobile sillonne le territoire lavallois, s'arrêtant notamment dans les parcs et les écoles, afin d'offrir aux citoyens un service gratuit de prêt de livres et également, de l'animation.

Ce projet vise les objectifs suivants :

- Créer des partenariats étroits avec les organismes, les intervenants et les partenaires du milieu sociocommunitaire afin de rejoindre les clientèles qui ne fréquentent habituellement pas les bibliothèques (notamment les jeunes en situation précaire, les allophones et les adultes en voie d'alphabétisation) et de leur offrir des services adaptés qui répondent à leurs besoins;

- Rendre accessibles la lecture et les services des bibliothèques à un plus grand nombre de citoyens;
- Animer des activités de médiation de la lecture dans différents organismes des secteurs ciblés de revitalisation urbaine intégrée (RUI) et d’approches territoriales intégrées (ATI);
- Mettre sur pied des projets de sensibilisation à la lecture en partenariat avec les intervenants du milieu;
- Assurer la présence et la visibilité des bibliothèques ainsi que de la Bibliomobile lors de certains événements régionaux.

La Bibliomobile dessert mensuellement 19 partenaires sur le territoire lavallois. Soulignons que le service a connu une augmentation en 2017, spécifiquement auprès des classes de francisation et lors d’événements. En 2017, 55 classes d’adolescents et d’adultes en processus de francisation ont eu accès aux services de la Bibliomobile comparativement à 47 classes l’année précédente. Cette augmentation des services représente environ 200 élèves de plus rejoints cette année.

De plus, la hausse du nombre d’heures (500 heures) accordées à la Bibliomobile a permis d’accroître la présence de celle-ci lors des événements spéciaux régionaux de même que dans les fêtes de quartier. En 2017, la Bibliomobile était présente à trois fois plus d’événements que l’année précédente (27 événements, comparativement à 10 événements en 2016). Mentionnons que le service a fait une première apparition remarquée à la fête nationale organisée par le Carrefour d’intercultures de Laval, lors des avant-premières de deux spectacles en plein air de l’Orchestre symphonique de Laval et aux festivités du Marché de Noël (au Centre de la nature).

2.3.3. SOUTIEN À LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE

Objectif

Le SCLSDS accompagne et soutient les concertations régionales et locales dans un objectif de cohésion sociale et culturelle ainsi que de cohérence des actions. Il considère également les concertations comme des lieux privilégiés de consultation formelle et informelle dans la perspective d’améliorer la qualité de vie de l’ensemble des citoyens lavallois.

Faits saillants

Soutien aux approches de revitalisation urbaine intégrée

Depuis 2012, dans le cadre du Fonds d’initiatives et de rayonnement de la métropole (FIRM), la Ville de Laval a soutenu les trois démarches de RUI sur le territoire, soit dans les secteurs de Chomedey, de Place Saint-Martin/Domaine Renaud et de Pont-Viau. Rappelons que les démarches de RUI s’inscrivent dans une perspective de lutte à la pauvreté et visent l’amélioration des conditions et du cadre de vie des citoyens. Le soutien financier offert aux trois concertations de RUI est octroyé dans le cadre d’une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT) s’échelonnant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018. La municipalité a participé financièrement à cette entente en investissant 190 000 \$ provenant du FDT.

L'entente 2016-2018 a également permis de développer trois portraits diagnostics dans les secteurs de Saint-François, de Laval-Ouest/Fabreville-Ouest et de Saint-Vincent-de-Paul afin d'analyser le potentiel d'implantation de trois nouvelles démarches de RUI. La Ville de Laval a choisi ces trois secteurs en raison de la présence de plusieurs critères de défavorisation sociale et matérielle. La mobilisation et la concertation d'organismes communautaires sur ces territoires ont également été prises en compte.

Dans le cadre de cette entente, la Ville de Laval a organisé des rencontres avec les représentants de la Division Vie de quartier, siégeant au sein des concertations des RUI et des coordinations des RUI afin de développer de meilleures pratiques en matière de développement social. De plus, un comité interne composé de représentants de la Division Vie de quartier et de la Division du développement social (DDS) s'est réuni à plusieurs reprises dans le souci d'assurer une cohésion des actions locales et régionales de la municipalité à l'échelle des RUI, de tenir un rôle-conseil quant aux orientations et aux retombées de l'entente, et de s'occuper du suivi des travaux.

Au cours de l'année 2017-2018, la municipalité a déposé une nouvelle demande d'aide financière dans le cadre du FIRM pour le terme 2018-2021 et s'est engagée à investir dans le FIRM un montant de 189 000 \$ provenant du FDT.

Soutien à la démarche du laboratoire d'innovation sociale du Pôle d'économie sociale de Laval

La DDS a participé à la démarche du laboratoire d'innovation sociale initiée en 2017 par le Pôle d'économie sociale de Laval. Rappelons que ce laboratoire vise à favoriser une culture de collaboration, d'innovation sociale et d'entrepreneuriat à haute valeur sociale et environnementale. Ainsi, des représentants municipaux ont siégé à trois comités liés à cette démarche, soit le comité pour le développement du laboratoire d'innovation sociale de Laval et les deux comités d'expérimentation des génératrices d'innovation sociale en agroalimentaire ainsi que d'entrepreneuriat collectif et d'innovation sociale par et pour les jeunes.

Coordination et suivi des travaux de la table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval

La table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL), mise sur pied et coordonnée par la DDS depuis 2016, a pour mandat :

- De contribuer à la réalisation des travaux des ententes régionales en immigration lorsque celles-ci sont en vigueur;
- D'assurer une veille active en matière d'immigration, de diversité culturelle, d'inclusion et de participation des personnes immigrantes dans la région de Laval;
- De définir les enjeux prioritaires sur les questions liées à l'immigration et à la diversité culturelle à Laval;
- De contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux en matière d'immigration et de diversité culturelle;

- De contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action en immigration et diversité culturelle;
- De contribuer à l'évaluation annuelle des activités, des actions et des initiatives mises en œuvre dans le cadre du plan d'action régional en matière d'immigration et de diversité culturelle;
- De définir les obstacles à l'accueil ainsi qu'à l'intégration socioéconomique, culturelle et linguistique des personnes immigrantes à Laval et de proposer des pistes de solution;
- D'analyser le continuum de services offerts aux personnes immigrantes et réfugiées et de proposer, au besoin, des bonifications;
- De contribuer au renforcement d'une communauté dynamique, inclusive et accueillante à Laval;
- De fournir aux différents partenaires des avis et des recommandations sur toutes les questions relatives à l'immigration, aux relations interculturelles et à la cohésion sociale à Laval;
- D'assurer la liaison avec les autres partenaires sur les actions locales.

La table est composée de 18 membres issus de 15 organisations et institutions, dont :

- 3 membres issus de l'Administration municipale (DDS de la Ville de Laval, Développement économique de la Ville de Laval, Service de police de Laval);
- 2 membres issus du milieu de la santé et des services sociaux (Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval);
- 6 membres issus du milieu institutionnel (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), Services Québec Laval, CSDL, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL), Collège Montmorency);
- 3 membres issus du milieu communautaire et mandatés par le MIDI pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval (CIL, Entraide Pont-Viau, Perspective Carrière);
- 2 membres issus des regroupements sectoriels ou intersectoriels (Corporation de développement communautaire (CDC) de Laval et comité de développement local de Chomedey (CDLC));
- 2 membres issus des regroupements sectoriels ou intersectoriels représentant les milieux de la culture et de la condition féminine (Conseil régional de la culture de Laval et table de concertation de Laval en condition féminine).

Les travaux de la TRIDIL en 2017-2018 ont essentiellement porté sur le bilan de l'entente Programme Mobilisation-Diversité (PMD) 2016-2017 et la mise en œuvre de l'entente PMD 2017-2019. Les membres de la TRIDIL ont également contribué à l'élaboration du Plan d'action régional en immigration et diversité culturelle dévoilé en mai 2017. Ils participent actuellement à la mise en œuvre de ce plan d'action et contribuent au projet du portrait statistique de la population immigrante à Laval.

Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval

Depuis 2016, la DDS de la Ville de Laval coordonne conjointement avec le CISSS de Laval le comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval.

Le comité terrain est composé de 15 membres qui sont des acteurs de première ligne offrant des services directs aux personnes immigrantes et réfugiées. Son mandat consiste :

- À susciter la mobilisation des acteurs et à agir collectivement pour faciliter la pleine participation des personnes immigrantes au développement de la société;
- À partager l'expertise, les bonnes pratiques et les connaissances des milieux en matière d'immigration, de diversité et de relations interculturelles afin de soutenir les intervenantes et intervenants terrain;
- À définir les enjeux spécifiques dans le continuum des services offerts aux nouveaux arrivants;
- À mettre en œuvre des pistes d'action contribuant à la résolution de problématiques qui constituent des obstacles systémiques à l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes;
- À guider les décideurs politiques et administratifs quant aux solutions à mettre en place pour soutenir l'action des partenaires au niveau local et régional.

Il est à noter que ce mandat fait l'objet d'un exercice de révision que les membres du comité terrain ont amorcé l'automne dernier dans le cadre de leurs travaux. Au cours de la période couverte par le présent rapport, les membres du comité terrain ont essentiellement contribué à l'élaboration et à la réalisation du Plan d'action régional en immigration, notamment par la mise en œuvre de deux projets collectifs : « Ensemble, nous sommes Laval » et « Cartographie du parcours type d'un nouvel arrivant ». Ces projets s'inscrivent dans deux chantiers de réflexion et pistes de solution priorisés par les membres. Le comité terrain poursuit également sa réflexion sur divers enjeux tels que l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes, l'approche collective et participative dans la réalisation des projets, ainsi que la consolidation et le développement de partenariats constructifs.

Comité Les Rendez-vous interculturels

Le comité Les Rendez-vous interculturels définit les réalités et des besoins particuliers de formation et d'information des intervenants et des gestionnaires lavallois. Il organise deux ou trois fois par année des activités d'information, de sensibilisation ou de formation à l'intention des partenaires de Laval.

Ce comité est composé de partenaires institutionnels et communautaires. Son mandat est :

- De sensibiliser les partenaires à la réalité immigrante de Laval;
- D'outiller les intervenants pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle;
- De promouvoir les ressources lavalloises en accueil et intégration des personnes immigrantes.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le comité a réalisé deux séances d'information et de sensibilisation. Ces séances portaient respectivement sur la discrimination à l'emploi des personnes issues de l'immigration et sur les demandeurs d'asile (leur parcours, les lois et les services).

Comité de gouvernance sur la prévention de la radicalisation menant à la violence

La DDS de la Ville de Laval siège au comité de gouvernance sur la prévention de la radicalisation menant à la violence et participe à ses travaux. La DDS a déposé, ce printemps 2018, le bilan de réalisation des actions qui concourent à l'atteinte des objectifs de la stratégie lavalloise et du plan d'action 2016-2020 sur la prévention de la radicalisation menant à la violence. Ce bilan fait état de résultats éloquentes en ce qui a trait à la prévention de la radicalisation et au vivre ensemble. Mentionnons notamment la sensibilisation de la société d'accueil et des intervenants de diverses organisations lavalloises à l'accueil des populations issues de l'immigration, le développement et la promotion des modes et des modèles d'inclusion sociale, l'ouverture à la diversité, et la promotion des échanges interculturels ouverts et actifs.

Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles

La Ville de Laval est membre du Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI) et participe, de ce fait, aux travaux de cette table sur les enjeux municipaux concernant l'immigration et la diversité culturelle.

2.3.4. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Objectif

Pour la Municipalité, le développement social est un ensemble de processus et de contributions d'une variété d'acteurs visant l'amélioration des conditions de vie ainsi que le développement des milieux de vie ainsi que du potentiel des personnes et des communautés.

Faits saillants

Politique régionale de développement social

À la suite des travaux élaborés en 2016 et 2017, le CISSS de Laval et la Ville de Laval ont adopté officiellement la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval le 12 juin 2017. Le cœur de la PRDS consiste en une vision partagée de sept principes et valeurs, soit : l'accessibilité universelle, la créativité et l'innovation, le développement durable, l'équité, l'inclusion et l'intégration, le pouvoir d'agir, et la solidarité. Elle est également constituée de 6 orientations, desquelles découlent 31 objectifs.

Voici les orientations de la PRDS :

1. Favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes;
2. Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes;
3. Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être;
4. Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable;
5. Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes;
6. S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS.

Le comité de pilotage, composé de 32 membres issus de 26 organisations différentes, a dirigé la démarche de rédaction et assure le déploiement de la PRDS. En effet, le comité est demeuré impliqué en 2017-2018 afin de piloter les travaux menant à la production d'un plan d'action régional pluriannuel et à l'établissement d'une structure de gouvernance pour assurer le suivi de la politique.

La démarche d'élaboration du plan d'action de la PRDS a débuté à l'automne 2017 et l'adoption du plan est prévue à l'automne 2018. Au cours de la période 2017-2018, les travaux du comité de pilotage ont permis de prioriser 11 objectifs issus de la PRDS et de mettre en œuvre des stratégies pour mobiliser les partenaires et susciter leur engagement.

Les objectifs priorités dans le cadre du premier plan d'action de la PRDS sont les suivants :

1. Assurer l'accès à des logements de qualité salubres, sécuritaires et abordables, tout en favorisant la mixité sociale, notamment par des logements sociaux et communautaires;
2. Concevoir à court et à long terme un aménagement urbain basé sur la mixité fonctionnelle, les déplacements actifs et la préservation des secteurs patrimoniaux afin d'assurer le développement du plein potentiel des quartiers dans le respect de leur caractère identitaire;
3. Reconnaître, appuyer et partager l'expertise développée par les organisations favorisant la participation et la mobilisation citoyennes;
4. Valoriser l'entraide et l'éducation populaire comme moyens favorisant la participation pleine et entière des personnes à la vie sociale et économique;
5. Agir tôt et en continu sur les facteurs de protection et les facteurs de risque afin de prévenir l'exclusion sociale associée aux situations de vulnérabilité;
6. Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins;
7. Mobiliser les actrices et acteurs du milieu autour de la réussite scolaire, de la réussite éducative et de la qualification des personnes;
8. Favoriser la concertation intersectorielle et multiréseau pour répondre de manière intégrée aux besoins des personnes et des communautés;
9. Valoriser et soutenir l'action communautaire autonome et la défense collective des droits;
10. Valoriser et soutenir les projets d'économie sociale et solidaire;
11. Agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation pour toutes et tous.

Pour ce faire, des ateliers de partenariats et des chantiers de travail seront mis en place en 2018, et les actions en découlant seront inscrites au plan d'action.

Entente en matière d'immigration

La Ville de Laval a déposé auprès du MIDI le bilan quant à l'atteinte des objectifs de l'entente en matière d'immigration 2016-2017. Ce bilan fait état de 24 projets soutenus qui ont rejoint 10 000 personnes pour des investissements totaux de 523 718 \$, dont 356 534 \$ proviennent de l'entente. Ce bilan montre également la réalisation de plusieurs activités qui ont permis de faciliter l'établissement durable des personnes immigrantes au sein de la collectivité lavalloise, de valoriser et de promouvoir l'apport de l'immigration, d'encourager l'ouverture à la diversité et les échanges interculturels, et aussi de prévenir les préjugés et la discrimination.

Par ailleurs, en mars 2017, le comité exécutif de la Ville de Laval a autorisé le SCLSDS à déposer une demande de soutien financier dans le cadre de l'appel de proposition 2017-2019 du MIDI à l'intention des municipalités. Le MIDI a approuvé cette demande, ce qui a permis, le 29 août 2017, la conclusion d'une entente d'une durée de deux ans pour un montant total de 1 000 000 \$ réparti en contributions égales entre les deux parties signataires, et ce, dans le cadre de l'entente Programme Mobilisation-Diversité 2017-2019.

L'entente en matière d'immigration a pour objet d'appuyer la municipalité dans ses efforts visant la concertation et la mobilisation des partenaires afin d'édifier une collectivité accueillante et inclusive. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Accroître la capacité de la collectivité à attirer des personnes immigrantes afin de favoriser leur établissement durable hors de la région métropolitaine de Montréal;
- Cerner les enjeux d'immigration, de participation et d'inclusion propres au territoire concerné;
- Faciliter, par la transformation des milieux lorsqu'il y a lieu, l'établissement durable des personnes immigrantes au sein de collectivités encore plus accueillantes et inclusives;
- Créer ou renforcer les conditions permettant à la collectivité de prendre en compte l'apport de la diversité et de l'immigration dans les enjeux de leur développement;
- Soutenir les engagements des partenaires à l'égard des personnes admises pour des motifs de protection ou pour des considérations humanitaires;
- Valoriser la diversité, les échanges et le réseautage interculturels;
- Prévenir et contrer les préjugés, la discrimination, l'intimidation et le racisme, en prêtant une attention particulière aux personnes vulnérables à diverses formes de discrimination;
- Encourager, s'il y a lieu, des pratiques de médiation interculturelle ou de gestion de la diversité.

En vue d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'entente, plusieurs activités ont été réalisées au cours de la période couverte par le présent rapport, notamment :

- La mise en place d'un comité de gestion composé des signataires de l'entente, soit des représentants du MIDI et de la Ville;
- Le lancement d'un appel de projets auprès des organismes régionaux et locaux;
- L'organisation et la réalisation d'une séance d'information afin de répondre aux préoccupations des partenaires concernant l'arrimage de leurs projets aux paramètres de l'entente Programme Mobilisation-Diversité;
- La mise en place d'un comité d'analyse des projets constitué de six partenaires institutionnels et communautaires issus de la TRIDIL, afin d'appuyer le comité de gestion dans le choix et l'analyse des projets admissibles à un financement en vertu de l'entente et au regard des critères d'évaluation et des orientations retenues.

Suivant la réception des projets issus de l'appel de projets, les membres du comité d'analyse des projets et du comité de gestion de l'entente ont tenu respectivement sept et trois rencontres afin de procéder à l'analyse et à la sélection des projets déposés par les organismes. Les résultats de cette analyse seront disponibles en 2018-2019.

Cadre de référence en matière d'immigration et de diversité culturelle

La DDS a été mandatée en vue d'élaborer un cadre de référence en matière d'immigration et de diversité culturelle.

Le projet de cadre de référence s'articule autour de deux axes :

- L'élaboration d'un document-cadre qui viendra définir les énoncés de valeurs, les grands principes et les orientations régionales en matière d'immigration et de diversité culturelle, afin de contribuer à renforcer les caractéristiques de Laval comme ville accueillante et inclusive;
- L'élaboration et la définition d'un cadre de prestation et d'adaptation de services municipaux offerts aux citoyens, lequel pourra prendre la forme d'un guide d'intervention ou d'un énoncé de déclaration de services aux citoyens.

Les travaux de réalisation du cadre de référence se poursuivront jusqu'à l'automne 2019.

Projet d'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes

Une partie du produit lié à la liquidation de la CRÉ, issu d'une convention antérieure entre la CRÉ et le Secrétariat à la condition féminine, a permis de confier un mandat à une consultante et formatrice en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Au cours du présent exercice, dans le cadre du projet d'intégration de l'ADS, issu d'une Convention d'aide financière avec la ministre responsable de la condition féminine, les services d'une consultante et formatrice en matière d'ADS ont été retenus. Le projet a permis de sensibiliser à l'ADS et d'accompagner à ce chapitre les partenaires communautaires et institutionnels impliqués notamment dans l'élaboration de la PRDS de Laval et dans les démarches de RUI. La mise sur pied de ce projet s'inscrivait dans un contexte territorial propice à la révision des pratiques.

Cette initiative a permis de favoriser une meilleure compréhension des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'une prise en compte des réalités différentes selon les sexes dans les actions de la Ville et de ses partenaires qui découleront de la PRDS et des démarches de RUI. Elle a permis également aux membres du comité de coordination et de pilotage de la PRDS d'être bien outillés pour s'assurer que le concept d'équité, une des valeurs de la PRDS, peut être mis en application. Cela vise notamment une réduction des inégalités à l'encontre des femmes et veille à éviter de créer de nouvelles inégalités dans l'application des mesures qui seront mises en place dans le cadre de la PRDS.

Pour la période 2017-2018, des sessions de sensibilisation ont été réalisées auprès des promoteurs des projets issus de l'entente régionale en immigration et des membres du comité d'analyse. L'ADS a donc pu être intégrée à la grille d'analyse pour la sélection des projets, et certains promoteurs ont bénéficié d'un accompagnement afin d'intégrer l'ADS à leur projet. Un accompagnement a été fait également auprès des membres des comités d'encadrement pour l'évaluation de la mise en place de trois nouvelles RUI à Laval et auprès des firmes de consultants chargés de l'élaboration des portraits diagnostics. Les promoteurs soutenus par le Fonds Place-du-Souvenir ont été également accompagnés dans le cadre de ce projet, et une session de sensibilisation a été faite auprès des membres du comité pour une municipalité amie des aînés (MADA).

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.1. INTRODUCTION

L'équipe du Service du développement économique de la Ville de Laval accompagne les entrepreneurs et les entreprises dans la réalisation et l'implantation de leurs projets, en facilitant la collaboration entre tous les partenaires du territoire. Cette action concertée favorise la synergie et le succès des entrepreneurs et des entreprises qui choisissent Laval.

En 2017-2018, l'équipe du service a maintenu, même renforcé son soutien aux entreprises lavalloises en multipliant ses interventions dans le milieu et en développant diverses initiatives avec de nombreux partenaires socioéconomiques. Les actions du service sont déployées selon quatre priorités d'intervention :

Priorité 1 : favoriser le développement de l'entrepreneuriat — privé, féminin, jeunesse, social, immigrant — à Laval

Priorité 2 : offrir un accompagnement stratégique et un soutien sectoriel à toutes les phases de développement de l'entreprise

Priorité 3 : offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à Laval

Priorité 4 : contribuer à la concertation régionale visant à promouvoir et développer l'entrepreneuriat à Laval

3.2. PRIORITÉ 1 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT — PRIVE, FEMININ, JEUNESSE, SOCIAL, IMMIGRANT — A LAVAL

OSE Laval 2017 et le dévoilement des lauréats du 19^e Défi OSEntreprendre

La seconde édition d'OSE Laval a eu lieu le 4 mai 2017. Véritable succès, cette soirée festive célébrant les entrepreneurs lavallois et la relève comptait tout près de 400 inscriptions.

Créée dans le but de susciter la collaboration et l'émergence de nouvelles pratiques d'affaires contribuant au succès des entrepreneurs et de faire vivre une expérience créative aux entrepreneurs, la programmation d'OSE Laval était riche en activités. Les participants ont eu, entre autres, la possibilité de discuter avec des mentors expérimentés en rencontres privées, de visiter près de 40 kiosques du Salon des nouveaux entrepreneurs, et de participer à des ateliers de formation tout en s'enrichissant de l'expérience d'entrepreneurs à succès.

Le Défi OSEntreprendre vise à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales des jeunes et de la relève afin de contribuer à bâtir un Québec fier et innovant. Il rejoint chaque année plus de 40 000 participants et compte sur la mobilisation de plus de 350 agents dans les 17 régions du Québec.

Afin d'assurer la synergie entrepreneuriale, la remise des prix régionaux du Défi OSEntreprendre a complété l'événement OSE Laval. Au cours de la soirée, animée par Hugo Dubé, les 10 lauréats régionaux du volet Création d'entreprise du 19^e Défi OSEntreprendre ont été couronnés.

La Ville de Laval s'est jointe au mouvement en 2016. Le Service du développement économique a agi comme responsable régional.

La finale nationale du Défi OSEntreprendre a eu lieu à Québec, en juin 2017. La région de Laval ne figure pas parmi les lauréats des 17 régions du Québec.

Cellule mentorat Laval – Réseau M

L'année 2017-2018 a été faste pour le Réseau M Laval. En effet, une quinzaine de partenariats stratégiques ont été créés sur le territoire lavallois. Cela confirme l'apport indéniable du mentorat pour les entrepreneurs et positionne le Réseau M Laval comme un acteur incontournable de l'écosystème entrepreneurial de Laval.

Le dynamisme de la cellule de mentorat est éloquent :

- 10 rencontres mensuelles de cellules de mentors,
- 4 activités de mentorat éclair (incluant OSE Laval 2017),
- 9 témoignages de mentors auprès des jeunes,
- 4 sessions de mentorat en résidence,
- 1 activité « Dans l'œil du mentor »,
- 5 formations pour les mentors,
- 1 activité de reconnaissance de mentors,
- 1 coquetel du Réseau M Laval et
- 1 participation au Startup week-end Laval.

Ces événements et activités ont permis de rejoindre près de 220 entrepreneurs et 200 étudiants au cours de l'année 2017-2018, en plus de faire croître le nombre de membres du Réseau M de plus de 80 %.

Formation et événements

Dans le but d'augmenter la fréquence des rencontres entre entrepreneurs et partenaires régionaux, le Service du développement économique organise une multitude de formations, d'activités de réseautage et d'événements sur des thèmes variés.

Activité	Nombre d'événements	Nombre de participants
Formations	15	141
Séances d'information	33	297
Midi-Réseau	7	165
Demandes d'information – accueil	863 appels 136 demandes en personne	

Poursuite du Fonds d'économie sociale et du Fonds des jeunes promoteurs

Afin de mieux soutenir l'entrepreneuriat jeunesse et social, le Service du développement économique a maintenu ces deux programmes d'aide financière : le Fonds d'économie sociale (FES) et le Fonds des jeunes promoteurs (FJP). Un budget annuel de 425 000 \$ est prévu dans ces programmes pour soutenir les entrepreneurs de la région (*voir les détails sous Priorité 3*).

FES = Contributions de 153 433 \$ en 2017-2018

FJP = Contribution de 105 500 \$ en 2017-2018

Pôle régional de l'économie sociale de Laval

Le Pôle régional de l'économie sociale de Laval (PRESL) a été mis en place en juillet 2015, grâce à une nouvelle entente de partenariat avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MESI). Le PRESL vise à stimuler l'économie sociale sur le territoire, à l'instar des 16 autres pôles du genre au Québec. Le service collabore étroitement avec le PRESL, qui joue un rôle d'animateur et de catalyseur du milieu. Pour sa part, le service accompagne les entrepreneurs de ce secteur et les soutient financièrement, le cas échéant, par l'entremise du FES. C'est dans ce contexte qu'en 2017, le service a signé une entente avec le PRESL par laquelle il lui verse une contribution financière totale équivalente à la contribution du MESI, jusqu'à un maximum de 50 000 \$ par année, sur une période de trois ans (de 2017 à 2019).

Entente entre la Ville de Laval, le Pôle régional d'économie sociale de Laval et la Caisse d'économie solidaire Desjardins pour le programme Jeunes entreprises collectives

Afin de favoriser la création de nouvelles entreprises et la cohésion des partenaires en économie sociale sur le territoire de Laval, la Ville de Laval, le PRESL et la Caisse d'économie solidaire Desjardins ont signé une nouvelle entente en 2017 en vertu de laquelle de l'accompagnement technique et du soutien financier seront offerts aux entreprises à vocation sociale dans le cadre du programme Jeunes entreprises collectives. En s'associant à ce programme, la Ville permet à de nouvelles entreprises lavalloises à vocation sociale d'avoir accès à une bourse de 3 000 \$ offerte par la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Entente RECRUES

En complément à leur entente portant sur la formation en entrepreneuriat, la Ville de Laval et la CSDL ont signé une entente de partenariat 2017-2018 portant sur l'initiative RECRUES communauté Laval. Il s'agit d'un nouveau parcours « Bootcamp RECRUES » qui vise à créer un environnement propice à l'émergence de jeunes entrepreneurs afin qu'ils puissent devenir des ambassadeurs plus expérimentés et mieux outillés. Cela est profitable d'abord pour eux-mêmes afin de développer plus efficacement leur entreprise, et aussi pour la communauté pour la diffusion de messages inspirants pour nos citoyens. Dans le cadre de cette entente, la Ville a versé une contribution financière de 5 000 \$ à la CSDL.

Visites d'entreprises

Les visites mensuelles d'entreprises lavalloises effectuées par M. le Maire, son cabinet ainsi que le Service du développement économique de la Ville de Laval se veulent conviviales et sans protocole. Le but premier pour le bureau du Maire est de connaître les entreprises lavalloises, leurs enjeux et leurs réussites. Généralement, une brève présentation de l'entreprise par les dirigeants permet de donner des éléments pour une discussion ouverte par la suite. Une visite des lieux peut aussi se faire, que ce soit au siège social ou dans une branche manufacturière. Voici la liste des visites effectuées :

2017	
COMPAGNIES LAVALLOISES	
Jeu 6 avril	Drone Volt Canada
Jeu 20 avril	Plastitel
Jeu 25 mai	Alepin Gauthier Avocats
Ven 26 mai	Roche Diagnostics, Canada
Jeu 8 juin	Hilton Laval et Sheraton Laval
Mar 11 juillet	Clinique auditive Bougie, audioprothésistes
Jeu 13 juillet	Groupe Ostiguy & Gendron
Jeu 20 juillet	Connect it Networks
2018	
COMPAGNIES LAVALLOISES	
Jeu 18 janvier	Nordresa
Jeu 1 ^{er} mars	Emovi
Jeu 15 mars	SMT Hautes Technologies

Forum immobilier 2017

Plus de 300 participants étaient réunis à Laval à l'occasion du 3^e Forum immobilier, qui se tenait le 23 novembre 2017. Organisé par le Service du développement économique de la Ville de Laval, en collaboration avec la CCIL, cet événement, devenu un rendez-vous incontournable, a permis de faire le point sur les nombreuses initiatives mises de l'avant afin de stimuler les efforts de revitalisation du territoire lavallois.

Animé par René Vézina, le Forum offrait une programmation étoffée incluant à la fois des présentations techniques et pratiques pour les constructeurs et promoteurs immobiliers, un survol des différents projets en cours sur le territoire lavallois (notamment sur le potentiel de développement dans les zones industrielles), des exemples de revitalisation de secteurs à haute densification provenant d'ailleurs et qui peuvent servir d'inspiration pour Laval ainsi que des réflexions d'experts sur la façon de réinventer les villes de demain.

1er Forum de l'innovation en commerce

Quelque 160 commerçants lavallois, représentants de l'industrie du commerce de détail, gens d'affaires et autres grands acteurs et partenaires économiques, tant régionaux que nationaux, ont participé au premier Forum de l'innovation en commerce de Laval, qui s'est tenu le 15 février 2018, sous le thème du virage numérique.

Ce forum marque le premier jalon de la démarche entreprise par la Ville de Laval. L'événement était une initiative conjointe de la Ville de Laval et du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), avec le soutien du MESI, d'Investissement Québec, de la CCIL, du Collège Montmorency, de Cominar et de RBC Groupe financier.

Les représentants de la Ville de Laval ont pu faire part aux participants de ses orientations et des gestes qu'elle entend poser pour favoriser la consolidation et l'essor du commerce sur le territoire, notamment la mise en place d'un commissariat spécialisé qui aura pour mandat de fournir un soutien stratégique aux commerçants et de mobiliser les partenaires régionaux. À cet effet, un comité consultatif formé d'importants acteurs de la communauté d'affaires lavalloise a été mis en place.

Activités de réseautage Laval TechUP

Au cours de la dernière année, le Service a initié la tenue de cinq activités de réseautage Laval TechUP. L'objectif principal était de contribuer au développement de l'écosystème des startups technologiques sur le territoire de Laval. Les participants ont également eu accès à des conférenciers reconnus ainsi qu'à des sessions de formation afin de mieux présenter leur projet (pitch).

Startup weekend – Ecommerce

La Ville a également été un partenaire stratégique dans la tenue du premier Hackathon à Laval, sous la forme d'un Startup Weekend, dont le thème portait sur le commerce électronique. L'activité s'est déroulée du 19 au 21 janvier 2018 et a permis de rassembler 44 jeunes entrepreneurs autour de 9 projets qui ont été présentés au Jury. La communauté lavalloise s'est véritablement mobilisée autour de l'événement et a contribué au succès de cette première.

3.3. PRIORITÉ 2 : OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE ET UN SOUTIEN SECTORIEL A TOUTES LES PHASES DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

L'accompagnement stratégique : un important levier

L'accompagnement stratégique est un important levier pour l'implantation, le développement et la pérennité des entreprises. Au cours de la dernière année, l'équipe en place a poursuivi et renforcé son accompagnement auprès des entrepreneurs et des entreprises sur le territoire, et ce, aux différents stades de leur évolution.

Des interventions de première ligne sont proposées de façon soutenue ou ponctuelle.

Missions à l'international

- **Mission BIO**

Le Service du développement économique a fait partie de la délégation lavalloise qui a participé au Congrès international de la Biotechnology Innovation Organization (BIO), l'événement mondial le plus important de l'industrie des sciences de la vie, qui a eu lieu à San Diego, en juin 2017.

- **Mission SEUS-CP**

Une délégation d'entreprises de Laval (Louis Hébert Uniforme, MFStek, NTS Global Engineering Services et Terranova WW Corporation) a participé à la mission économique du gouvernement du Québec pour la 10^e conférence annuelle de l'Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP 2017). Cette mission, dirigée par la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, M^{me} Dominique Anglade, s'est tenue du 4 au 6 juin 2017 à Toronto.

- **Mission commerciale de City Summit**

Une délégation d'affaires de Laval (Kalitec, ODOTRACK, Terranova WW Corporation et Technologies OPA) a participé à une mission commerciale dirigée par la Ville de Laval, du 12 au 17 novembre 2017. Les entreprises ont présenté leur savoir-faire aux décideurs des villes et comtés des régions de la Géorgie et de la Caroline du Sud (Cumming, Forsyth, Gainesville, Greenville et Spartanburg). La mission a culminé par une participation au City Summit 2017, le plus important rassemblement de décideurs municipaux des États-Unis.

- **Mission dans le secteur automobile et des véhicules spéciaux**

Le Service du développement économique de la Ville de Laval a conduit avec succès une mission commerciale dans le Sud-est des États-Unis, du 11 au 16 mars dernier, dans le domaine de l'automobile et des véhicules spéciaux. La délégation d'affaires (Ametek, Imbritech Industries, MFStek et ODOTRACK) a eu un programme chargé, se déplaçant dans trois États en quatre jours. Ces entreprises ont bénéficié en tout d'une vingtaine de rencontres privilégiées pour présenter leur savoir-faire et leurs innovations aux décideurs des grands donneurs d'ordre : BMW, Daimler Trucks North America, E-Z-Go (Textron), Kubota, Michelin, Proterra, Stabilus et plusieurs autres.

- **Mission en intelligence artificielle**

Le service a organisé une délégation composée d'entrepreneurs et de conseillers politiques pour assister au Forum stratégique sur l'intelligence artificielle qui s'est tenu le 15 janvier 2018. L'objectif était de mieux comprendre les enjeux et de définir des occasions sectorielles et multisectorielles en lien avec l'intelligence intelligente.

Mobilité internationale

Les activités de Mobilité internationale visent, notamment, à favoriser l'embauche de travailleurs hautement qualifiés et spécialisés, tant localement qu'à l'étranger. Cet accompagnement soutient les employeurs et leurs futurs collaborateurs dans leur processus de recrutement, d'embauche et d'intégration durable des personnes immigrantes.

Plusieurs employeurs sont aussi dirigés vers des partenaires gouvernementaux afin d'avoir accès à différents programmes de soutien, tels que des subventions salariales ou des exonérations fiscales pour l'embauche d'experts ou de chercheurs étrangers. En complément des services rendus aux employeurs, les travailleurs et leur famille bénéficient d'un service d'accompagnement personnalisé dans un premier temps pour effectuer les démarches administratives requises lors de leur arrivée, et dans un deuxième temps pour convertir leur statut temporaire en statut permanent.

Au cours de la dernière année, le service de Mobilité internationale a soutenu 30 entreprises lavalloises et contribué à l'obtention de plus de 70 permis de travail.

Carrefour des entrepreneurs

Le Carrefour des entrepreneurs est un lieu de rassemblement pour les entrepreneurs et les entreprises de Laval. Il est issu d'une démarche visant à augmenter la proximité entre la communauté d'affaires lavalloise et les partenaires des milieux socioéconomiques (institutions financières, centres de développement, regroupements, etc.). Ce centre de référence propose des espaces et des postes de travail communs ainsi que différents outils, tels que de la documentation et des ouvrages sectoriels. Avant tout, le Carrefour est un lieu pour réseauter et échanger entre pairs. De plus, les entrepreneurs lavallois ont bénéficié du service-conseil sans rendez-vous de l'équipe du Service du développement économique, qui peut répondre à des besoins urgents, et ce, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30. Près de 150 personnes ont profité des services du Carrefour en cours d'année.

3.4. PRIORITÉ 3 : OFFRIR UN SOUTIEN FINANCIER POUR STIMULER LA CREATION ET L'EXPANSION D'ENTREPRISES A LAVAL

Le Fonds d'économie sociale

Doté d'une enveloppe de 153 433 \$ en 2017-2018, le FES est offert pour la création d'entreprises ou de coopératives et les projets d'économie sociale. Il propose une aide financière ainsi que du soutien technique aux projets admissibles afin de favoriser le développement de l'offre ou de contribuer au rayonnement de l'économie sociale à Laval.

FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES SOUTENUES	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
942 447 \$	6	1	5	17

Le Fonds des jeunes promoteurs

En 2017-2018, des subventions de l'ordre de 105 500 \$ ont été octroyées par le FJP, qui a pour objectif d'aider les jeunes entrepreneurs (de 18 à 35 ans) à créer une entreprise, à en acquérir une ou à en prendre la relève. L'aide financière se compose de deux volets : le premier consiste en une aide au démarrage, variant de 6 000 \$ à 10 000 \$ par promoteur, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par entreprise, et le deuxième se résume à un remboursement de frais de formation d'un maximum de 1 500 \$ par promoteur, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par entreprise. De plus, un soutien technique et un accompagnement sont offerts à tous les bénéficiaires du FJP.

FONDS DES JEUNES PROMOTEURS

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES CRÉÉES	ENTREPRENEURS SOUTENUS	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
479 724 \$	9	14	s. o.	18

Fonds local d'investissement

Le Fonds local d'investissement (FLI), auparavant offert par le Centre local de développement de Laval, a été amélioré avec, notamment, l'ajout d'un nouveau volet pour les petites entreprises (FLI-PE). Cet outil financier offre un soutien de l'ordre de 50 000 \$ à 150 000 \$, sur une période pouvant aller de 12 mois à 84 mois, pour le démarrage, la croissance et l'acquisition d'une entreprise de Laval. Quant au volet FLI-PE, il offre désormais un financement plus rapide et flexible aux petites entreprises de moins de 10 employés et comptant moins de 5 années d'existence pour des montants allant de 20 000 \$ à 30 000 \$ sur une période pouvant aller jusqu'à 60 mois. Le FLI est géré par le Service du développement économique en collaboration avec un comité d'investissement constitué de 6 membres dont 5 membres votants, qui apporte ensuite ses recommandations au comité exécutif de la Ville de Laval. Le capital est prêté par le gouvernement du Québec.

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT

INJECTIONS DU FLI	INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES SOUTENUES	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS MAINTENUS
535 000 \$	1 262 000 \$	7	3	4	32	18

Fonds local de solidarité Laval

Le Fonds local de solidarité Laval (FLSL) propose un soutien financier allant de 5 000 \$ à 50 000 \$ pour la concrétisation d'un projet ou la création d'une nouvelle entreprise dans la région. L'objectif du FLSL est la création et le maintien d'emplois de qualité sur le territoire. Les membres de l'équipe interne de financement analysent et effectuent le suivi des dossiers auprès d'un conseil d'administration indépendant, qui statue sur l'octroi ou non de l'investissement. Lorsque c'est le cas, l'équipe de financement du service offre de l'accompagnement aux entrepreneurs pour assurer le succès de leur projet d'affaires. Puisque le FLSL est en instance d'intégration à un nouveau comité d'investissement commun avec le FLI, il n'a pas été utilisé durant la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ LAVAL

INJECTIONS DU FLSL	INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	FINANCEMENTS AUTORISÉS	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS MAINTENUS
0 \$	0 \$	0	0	0	0	0

Futurpreneur Canada

Futurpreneur Canada est un organisme pancanadien qui offre aux entrepreneurs âgés de 18 à 39 ans des solutions complémentaires de financement et du mentorat afin de les appuyer dans le démarrage de leur entreprise. Les conseillers du Service de développement économique effectuent la promotion de cet organisme auprès de la clientèle et réfèrent des dossiers au bureau du Québec de Futurpreneur Canada pour l'octroi d'un financement pouvant atteindre 45 000 \$.

Mesure Soutien au travail autonome

La mesure Soutien au travail autonome (STA) est un programme de Services Québec. Coordonné conjointement par le Service du développement économique et les Centres locaux d'emploi (CLE), ce programme s'adresse aux prestataires de l'assurance-emploi ou de la sécurité du revenu qui souhaitent créer leur entreprise. Les CLE de la région valident d'abord l'admissibilité des candidats et du secteur d'activité du projet. Les conseillers du service évaluent ensuite la faisabilité du projet. Lorsqu'un projet est retenu par le comité STA, l'équipe assure l'accompagnement permettant au futur entrepreneur de concrétiser son projet d'affaires.

SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	PARTICIPANTS ACCEPTÉS	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
1 035 719 \$	41	40	-	60

Programme de crédit de taxes foncières

Afin de stimuler la croissance des entreprises lavalloises et d'en attirer de nouvelles, un nouveau programme de crédit de taxes foncières, destiné à l'agrandissement ou à la construction d'immeubles commerciaux et industriels, a été lancé en 2016. Ce programme propose aux entreprises un crédit pouvant atteindre 7,5 millions de dollars sur 5 ans (1,5 million de dollars par année), une mesure incitative concurrentielle majeure par rapport aux autres villes nord-américaines. Ce programme vise à stimuler le développement de grands projets, avec un seuil minimum de valeur foncière de 3 millions de dollars. Le crédit est applicable aux projets situés dans les zones industrielles, au centre-ville et dans les territoires des programmes particuliers d'urbanisme (PPU) : Concorde, Cartier et les corridors d'accès au métro Cartier.

3.5. PRIORITÉ 4 : CONTRIBUER A LA CONCERTATION REGIONALE VISANT A PROMOUVOIR ET DEVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT A LAVAL

Afin de soutenir l'entrepreneuriat lavallois et, ainsi, contribuer à l'effervescence de l'économie régionale, le Service du développement économique développe et entretient des liens avec une grande variété de partenaires socioéconomiques situés sur le territoire. De nombreux projets et initiatives, dont plusieurs ont été décrits dans les pages précédentes, sont issus de ces partenariats. Voici un aperçu des actions du service en matière de partenariats et de concertation.

Comité des partenaires en entrepreneuriat de Laval

Ce comité regroupe 51 organismes offrant des services en entrepreneuriat sur le territoire de Laval. L'objectif du comité est d'assurer la mobilisation du milieu afin de mieux travailler ensemble pour améliorer le dynamisme entrepreneurial à Laval. Pour ce faire, le comité a développé un plan d'actions qui regroupe cinq axes d'intervention :

- 1- Information et veille,
- 2- Coordination des activités et jumelage,
- 3- Diffusion, communication et visibilité,
- 4- Valorisation de l'entrepreneuriat,
- 5- Rejoindre les entrepreneurs et entreprises.

Afin de réaliser son plan d'action, le comité a suggéré au Service du développement économique de déposer un projet au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) dans le but d'obtenir du financement pour mettre en place des ressources dédiées au développement de la communauté. Enfin, soulignons que ce comité a été créé – et il est toujours coordonné – par le Service du développement économique, en réponse à une demande de la table d'action en entrepreneuriat de Laval (TAEL).

Table d'action en entrepreneuriat de Laval

Créée et soutenue par le MESI, la TAEL réunit des entrepreneurs et les principaux partenaires d'affaires régionaux dans le but de dynamiser le mouvement entrepreneurial sur l'ensemble du territoire. Au cours de l'année 2017-2018, six rencontres ont eu lieu; le service a maintenu sa participation à la TAEL, en plus de faire partie du sous-comité de réflexion sur un rendez-vous annuel de l'entrepreneuriat à Laval.

Communauté entrepreneuriale de Laval

Dans le cadre du premier appel de projets du FARR pour Laval, en réponse à une priorité émanant de la TAEL et du CPEL, le projet de communauté entrepreneuriale de Laval déposé par le Service du développement économique a obtenu un soutien financier pour les trois prochaines années. Bien que le FDT ne soit pas mis directement à contribution dans la structure de financement du projet, l'importance du projet pour les partenaires lavallois en entrepreneuriat justifie pleinement sa mention dans le présent rapport.

Le projet est déployé dans le but de partager une vision, de simplifier l'accès aux ressources, de démystifier l'entrepreneuriat au sein de la population et de constituer un point d'ancrage d'objectifs

communs et de leviers plus efficaces en matière d'entrepreneuriat. Il cherche ainsi à favoriser le développement d'une communauté entrepreneuriale forte qui assure la cohésion des actions et des engagements de toutes les parties prenantes : partenaires, organismes, élus, entreprises et citoyens qui agissent ensemble pour favoriser une société créative, innovante et ouverte au changement en stimulant le développement des entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain ainsi que la croissance des entreprises à Laval.

CIAMIL

La Ville de Laval et la Société de transport de Laval (STL) ont démarré le Centre d'incubation et d'accélération en mobilité intelligente à Laval (CIAMIL), qui vise l'amélioration de la desserte en transport des personnes et des marchandises sur le territoire. À la fois centre d'excellence et laboratoire d'essai, le CIAMIL doit agir comme un véritable incubateur en favorisant les maillages entre, d'une part, les donneurs d'ordre, entreprises et institutions établies et, d'autre part, les entrepreneurs en émergence et les *startups*. On y mise davantage sur les technologies innovantes et numériques émergentes telles que l'analyse et le traitement de données massives (*big data*), l'internet des objets, l'intelligence artificielle et le 5G.

Forum Stratégie innovation

Le service a contribué à l'organisation et à la programmation du 2^e Forum Stratégie innovation, qui a permis à près de 250 participants de se réunir à Laval. Le Forum représente une occasion intéressante de découvrir de nouvelles approches, d'apprendre à partir de cas réels et d'échanger avec des entrepreneurs et des spécialistes en solutions de gestion et de technologies diverses. L'événement permet aux participants de rencontrer les nombreux exposants provenant d'organisations spécialisées en soutien à l'innovation.

Chambre de commerce et d'industrie de Laval

Dans le cadre de l'entente triennale signée en 2015, la CCIL a reçu une contribution de 250 000 \$ en 2016 (750 000 \$ sur 3 ans). Ce soutien est lié à des orientations stratégiques définies, s'articulant autour d'actions en développement de l'entrepreneuriat et en développement immobilier de même qu'en matière de soutien aux entreprises du commerce de détail, au secteur manufacturier et à l'exportation. Ce partenariat prend aussi effet par l'intermédiaire de différents services rendus par la CCIL : cinq pages réservées à la Ville dans le MAG, organisation du concours et du gala Dunamis, présence aux Midis Mag, organisation des Assises d'affaires de la CCIL.

Depuis 2017, la Ville a bonifié sa contribution de 25 000 \$ par année (50 000 \$ sur 2 ans) en appuyant l'initiative Prox-Industriel de la CCIL. Entre autres orientations stratégiques de l'entente, il est question de soutenir des entreprises du secteur manufacturier et de consacrer des ressources à la mobilisation du milieu quant à la revitalisation des parcs industriels.

Tourisme Laval

Afin de stimuler le secteur touristique et les retombées économiques qui y sont associées, la Ville de Laval a soutenu l'organisme Tourisme Laval à raison de 445 800 \$ en 2017. Par son mandat d'accueil et la promotion des attraits touristiques de la région, cet organisme contribue au développement de la Ville de Laval comme destination touristique. Il agit aussi comme un agent

rassembleur auprès des membres et des partenaires. Cette entente comprend, notamment, la mise sur pied d'un comité de suivi visant à améliorer la notoriété et la performance de l'industrie touristique pour les différentes clientèles d'affaires et d'agrément par rapport à la vision stratégique de Laval, Urbaine de nature.

Centre québécois d'innovation en biotechnologie

Le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB) est un incubateur proposant des espaces de travail et de l'accompagnement aux jeunes entreprises en sciences de la vie et technologies de la santé (SVTS). Depuis sa création, en 1995, il a parrainé 54 entreprises, générant ainsi près d'un millier d'emplois. La Ville de Laval appuie le CQIB sous diverses formes depuis ses débuts, notamment par l'intermédiaire d'une subvention annuelle de 180 000 \$.

Commission scolaire de Laval

La CSDL offre le programme Lancement d'une entreprise, une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), au Centre de formation Paul-Émile-Dufresne, répondant ainsi aux engagements de la Ville en matière de formation en entrepreneuriat. Le Service du développement économique y confie la clientèle admissible à la mesure STA et au FJP. Il offre aussi l'accompagnement à ces futurs entrepreneurs, dans l'année suivant leur participation au programme.

Centre de transfert d'entreprise du Québec

Étant donné l'enjeu de la relève d'affaires au Québec, le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), un organisme mandaté par le gouvernement du Québec, assure de l'accompagnement et du maillage, en plus d'offrir de la formation, afin de favoriser le succès des transferts d'entreprise. Le CTEQ a élu un point de service à Laval, dans les bureaux du Tiers Lieu, une coopérative soutenant l'émergence de l'intelligence collective par la mise en commun d'un espace collaboratif. L'organisme a pris cette décision afin de faciliter l'accès à ses services pour les entrepreneurs désirant acheter ou vendre une PME. Notons qu'en février 2018, le CTEQ a lancé une cohorte pour la formation Succès Relève à Laval. Cette formation de sept périodes de trois heures couvre tous les aspects à considérer dans une reprise d'entreprise. Le Service de développement économique a contribué à la promotion de cette activité.

Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations

Dans le cadre de PME 2.0, le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) propose des ateliers de mobilisation et des parcours d'accompagnement aux PME issues des secteurs manufacturier, du commerce de détail et de l'économie sociale. En vertu d'une entente avec le CEFRIO, le Service du développement économique a organisé un atelier et a recruté des entreprises à cette fin. Ce faisant, il favorise les échanges et la synergie entre les PME participantes et d'autres entreprises.

4. BILAN FINANCIER

Bilan financier du Fonds de développement des territoires 2017-2018			
PRODUITS			
FDT 2017-2018			
Développement culturel et social	891 871 \$		
Développement économique	872 580 \$		
Intérêts au 31 mars 2018	20 332 \$		
Partage d'actifs du CLD	8 005 \$		
Revenus reportés 16-17	2 926 011 \$		
TOTAL PRODUITS	4 718 615 \$		
CHARGES			
	Engagé	Versé	Solde à verser
Salaires - Culture et développement social - administration	200 934 \$	200 934 \$	0 \$
Salaires - Culture et développement social - soutien aux projets structurants - Priorités 5 à 8	875 662 \$	875 662 \$	0 \$
Salaires - Développement économique - Priorités 1 à 4	504 745 \$	504 745 \$	0 \$
Soutien à l'entreprise et à l'entrepreneuriat - Développement économique			
Priorité 3 - Offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à LAVAL	258 933 \$	152 357 \$	106 576 \$
Soutien aux projets structurants - culture et développement social			
Priorité 5 - Développement social - projets structurants	27 955 \$	27 955 \$	0 \$
Priorité 6 - Développement culturel	308 252 \$	277 752 \$	30 500 \$
Priorité 7 - Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique	225 000 \$	217 900 \$	7 100 \$
Ententes sectorielles - culture et développement social			
Priorité 5 - Développement social - entente	500 000 \$	4 021 \$	495 979 \$
Priorité 8 - Soutien à la concertation locale et régionale	189 000 \$	179 550 \$	9 450 \$
Versements sur engagements antérieurs		374 298 \$	
Sommes non engagés			1 628 318 \$
TOTAL CHARGES	3 090 481 \$	2 815 174 \$	2 277 923 \$

5. LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES

Titre	Ministère	Date début	Date fin	Valeur totale de l'Entente	FDT engagé	FDT versé	Nb emplois estimés créés et maintenus
Priorité d'intervention - Développement social							
Convention dans le cadre du projet "Intégration de l'ADS, pour un développement social égalitaire"	Secrétariat à la condition féminine	20-déc-16	31-déc-17	13 505 \$	13 505 \$	13 505 \$	0
Entente Programme Mobilisation-Diversité 2016-2017	Mistère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	1er janvier 2016	30-juin-17	400 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	7
Entente Programme Mobilisation-Diversité 2017-2019	Mistère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	1er avril 2017	31-mars-19	1 000 000 \$	500 000 \$	4 021 \$	0
Priorité d'intervention - Soutien à la concertation locale et régionale							
Entente dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) en vue de réaliser le projet de soutien à la revitalisation urbaine intégrée à Laval en 2016-2017 et 2017-2018	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	01-avr-16	31-mars-18	1 095 100 \$	190 000 \$	190 000 \$	4
Entente dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) en vue de réaliser le projet de soutien à la revitalisation urbaine intégrée à Laval 2018-2021 (en attente de confirmation du ministère)	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	1er avril 2018	31-mars-21	2 985 000 \$	189 000 \$	179 550 \$	4
Priorité d'intervention - Développement culturel							
Entente en développement culturel dans le cadre du programme d'Aide aux initiatives de partenariat - 2017	Ministère de la Culture et des Communications	01-janv-17	31-déc-17	813 120 \$	100 310 \$	100 310 \$	15
TOTAL				6 306 725 \$	1 192 815 \$	687 386 \$	30

6. LISTE DES AIDES À DES ENTREPRISES PRIVÉES ET À ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Priorité	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FDT	Date début	Sommes engagées		Date fin	Sommes réelles versées		Nb emplois créés et maintenus
							Coût total	Contribution FDT		Coût total	Contribution FDT	
3	Caroline Arnouk	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Technologies OPA FJP 2017-011	C	2017-2018	54 100	11 500	2017-2018	54 100	11 500	2,0
3	Myriam Bonneau Lefebvre, Kevin Currie, Louis-Patrick Lambert, Marc-André Cyr	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Codex inc. FJP 2017-012-1 FJP 2017-012-2 FJP 2017-012-3 FJP 2017-012-4	C	2017-2018	95 000	28 000			25 000	4,0
3	Maxime Lepage	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	La Corniche Ferblanterie Artisanale FJP 2017-010	C	2017-2018	31 100	7 500			6 000	1,0
3	Faouzi Younes	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Les armureries Gunsmith FJP 2016-019	C	2017-2018	98 703	7 500			6 000	2,0
3	Guillaume Poirier St-Pierre, Maxime St-Pierre, Sylvie Beaubrun	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Bizzfit FJP 2017-005-01 FJP 2017-005-02 FJP 2017-005-03	C	2017-2018	85 820	18 000			16 857	4,0
3	Stéphane Legault	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Conseiller en Machinerie S.L. FJP 2017-006	C	2017-2018	45 661	7 500			6 000	1,0
3	Mylène Canzeri	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Mylène Canzeri Styliste FJP 2017-007	C	2017-2018	14 340	6 500			5 000	1,0
3	Frédéric Bonneau-Giroux	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Consultant marketing numérique FJP 2017-008	C	2017-2018	15 000	7 500			6 000	1,0
3	Khaled Majouli	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Les Fermes In.genius farms inc. FJP 2017-009	C	2017-2018	40 000	11 500			10 000	2,0

3	Textil'Art	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Intégration professionnelle et sociale FES 2017-006	C	2017-2018	605 550	50 000			25 000	14,0
3	Centre D'Interprétation De L'Eau De Laval	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Scénarisation des visites des stations d'eau potable FES 2017-008	C	2017-2018	79 654	35 000			15 000	1,0
3	Tournée édu4tive	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Services d'accompagnement des jeunes FES 2017-007	C	2017-2018	35 000	28 000			20 000	2,0
3	Au Jardin de la Famille de Fabreville	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Insertion socioprofessionnelle FES 2018-001	C	2017-2018	12 697	5 433			0	0,0
3	ALPA	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Service d'aide aux individus / Proches aidants FES 2017-002	C	2017-2018	195 000	30 000			0	10,0
3	La Centrale des artistes	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Service conseil FES 2018-004	C	2017-2018	14 546	5 000			0	0,0
							1 422 171	258 933			54 100	45,0

